



Expropriation pour travaux d'un pont

Par **seigneur**, le **09/02/2008 à 09:47**

bonjour , je suis propriétaire d'une maison pas loin d'une autoroute il y a eu une etude pour le dédoublement de celle ci mais les travaux ne concernaient pas ma propriété . hors il se trouve qu'ils profitent de ces travaux pour l'élargissement d'un pont et sa mise en conformité. hors j'ai découvert par l'intermediaire de mes voisins proprietaire de terrain agricole , que l'elargissement de ce pont coupait ma maison en deux . sans qu'on m'en avertisse . le médiateur qui avait une permanence a la mairie nous a dit ignorer qu'il y avait des maison sur les terrains concernés , il a donc regarder sur google et a bien constaté qu'il y avait deux villa . dont un moulin du seizeime siècle non classé . nous lui avons aussi préciser qu'il pouvait élargir le pont de l'autre coté , ou il y a un terrain en friche et la déchèterie de la commune . deplus ils comptaient nous reprendre le terrain au prix du terrain agricole soit environ un euro le metre carré .j'ai de tres modeste revenu et au prix du marché de l'immobilier actuel je ne pourrais jamais etre a nouveau propriétaire. de plus mais deux enfants seraient déracinés. le mediateur m'a dit que meme en tenant compte de la présence d'un bati , il ne reprenait pas au taux actuels de l'immobilier et qu'ils pouvaient remonter 5 ans en arriere. deplus étant travailleuse handicapée la medecine du travail ma clairement dit que je ne pourrais pas etre en activité jusqu'a la retraite car ma maladie est évolutive . il me reste encore dix année de crédit , deplus mon fils aîné fait des études honéreuse et nous avons fait des sacrifices pour les financer et notre crédit rentrait en ligne de compte . si nous devons avoir un nouveau crédit superieur a celui que nous payons actuellement cela remettrait en cause son avenir . s'il vous plait pourriez vous me donner des pistes afin de me défendre contre cette expropriation , sachant qu'ils ont prévu la fin des travaux en 2008 alors qu'ils ne les ont pas encore commencer. merci d'avance